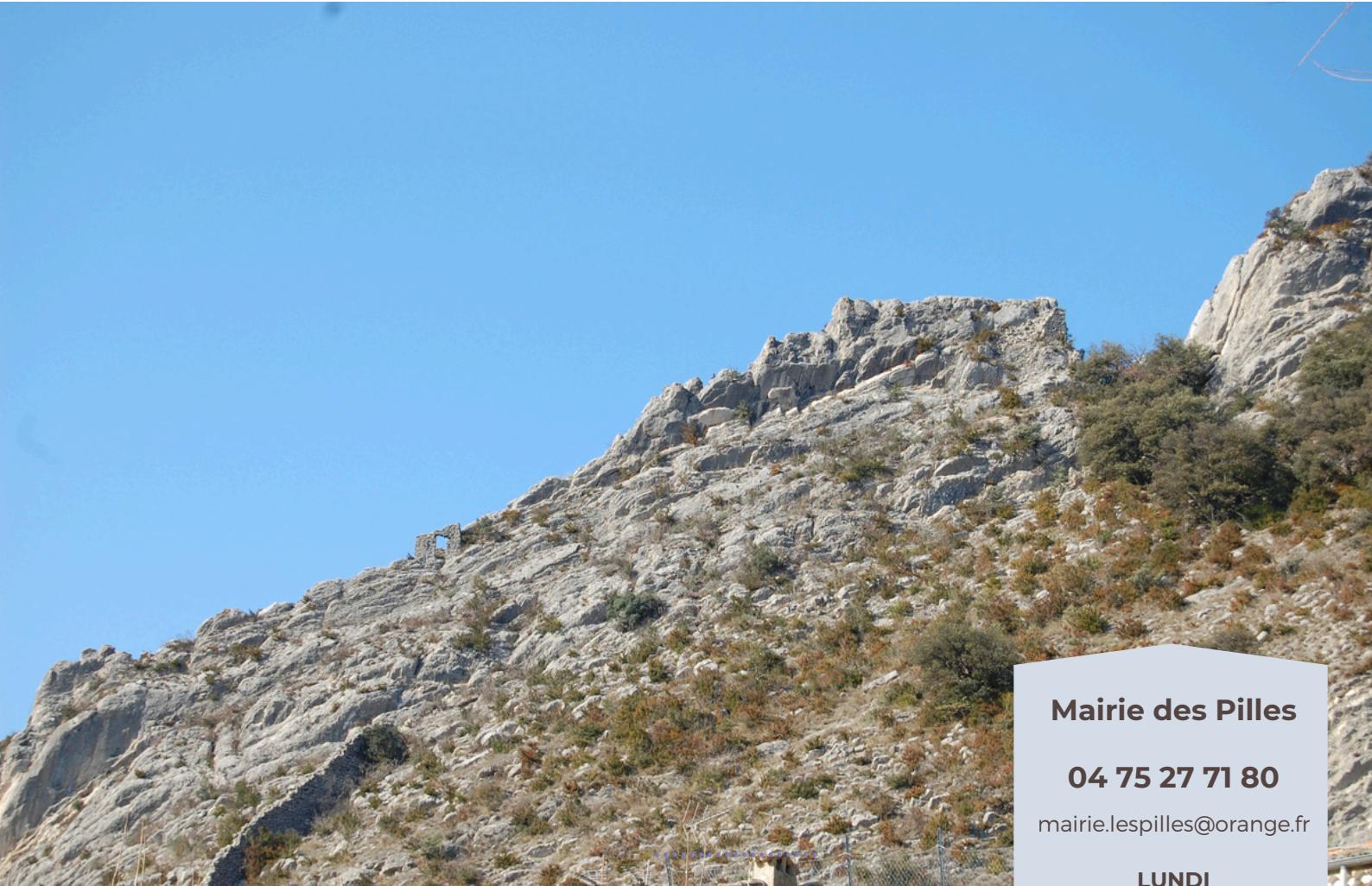


La Gazette des Pilles

SUIVEZ LES DERNIÈRES INFORMATIONS SUR LE SITE
WWW.LESPILLES.FR
OU SUR PANNEAU POCKET



Muraille et guérite - Photo Les Pilles Histoire et Patrimoine

Le conseil municipal des Pilles vous souhaite une belle et heureuse nouvelle année. Que 2026 vous apporte joie, santé et paix.

Nous vous invitons à nous retrouver samedi 17 janvier à 11h à la salle municipale pour échanger nos vœux de vive voix et partager le verre de l'amitié.

Mairie des Pilles

04 75 27 71 80

mairie.lespilles@orange.fr

LUNDI

13h00-17h00

VENDREDI

8h45-12h30

13h00- 17h00

Ce numéro de la Gazette est le dernier du mandat. Toute l'équipe municipale vous remercie de la confiance que vous lui avez accordée durant ces six années.

Actualités

Élections municipales

Les élections municipales auront lieu le dimanche 15 mars 2026 pour le premier tour et, le cas échéant le dimanche 22 mars pour le second tour. Le bureau de vote sera installé dans la salle municipale et sera ouvert de 8h à 18h.

Pour pouvoir voter, il faut être inscrit sur les listes électorales :

Pour cela, vous devez d'abord avoir le droit de vote, ce qui implique de posséder la nationalité française ou, pour ces élections municipales, être ressortissant d'un État-membre de l'Union européenne.

Vous devez être majeur, c'est-à-dire avoir atteint 18 ans au plus tard la veille du scrutin ou, en cas de second tour, la veille du second tour.

Enfin, vous devez encore posséder vos droits civils et politiques sans qu'ils n'aient été suspendus par une décision de justice.

Pour voter dans une commune, vous devez y avoir une attaché : y résider dans votre domicile principal, y être contribuable ou y être gérant d'une société.

La date limite d'inscription sur les listes électorales pour les Municipales 2026 est fixée au vendredi 6 février 2026 pour les inscriptions en mairie, et au 4 février 2026 pour les inscriptions en ligne.

Pour s'inscrire sur les listes électorales, il suffit de se rendre sur le site : <https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>. Ce service permet aux citoyens français et européens de demander leur inscription sur les listes électorales de leur commune.

Il est également possible de s'inscrire sur les listes électorales de sa commune en se rendant à la mairie. Il faudra fournir un justificatif d'identité, un justificatif de domicile et un formulaire cerfa n°12669 de demande d'inscription à télécharger ou à demander en mairie.

La loi 2025-444 promulguée le 21 mai 2025 généralise le scrutin de liste paritaire à l'ensemble des communes, indépendamment du nombre d'habitants.

En voici les principales caractéristiques :

- Mode de scrutin : Le scrutin de liste paritaire remplacera le système actuel de scrutin majoritaire plurinominal à deux tours.
- Alternance homme-femme : Les listes devront respecter une alternance stricte entre les candidats de chaque sexe, quel que soit le nombre d'habitants de la commune.
- Suppression du panachage : Les électeurs ne pourront plus rayer des noms sur les listes, ce qui modifie la dynamique de vote par rapport à la pratique précédente.

Pilles les Arts : Le parcours d'art contemporain

Le jury s'est réuni le 18 novembre dernier et a sélectionné par 5 voix sur 9 le projet présenté par Amandine Guruceaga en cohérence avec le vote des habitants (29 voix sur 62).

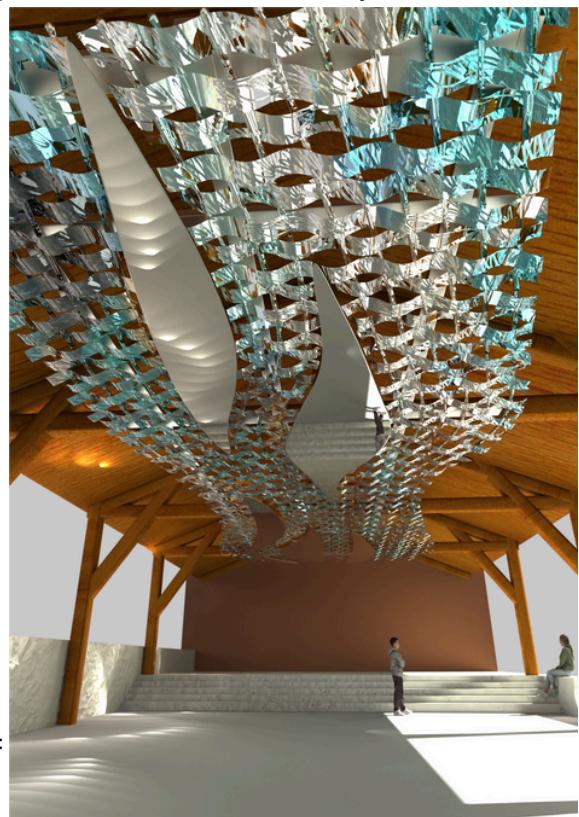
Ce projet se décline en deux volets :

- Une œuvre pérenne en aluminium tressé, gravée et peinte, suspendue sous la charpente de la Halle et qui sera installée en juillet 2026
- Une œuvre éphémère et participative composée de grands tableaux textiles peints à suspendre dans les rues du village durant l'été.

"Je connais depuis longtemps ces paysages des Baronnies, cette lumière qui cisaille le calcaire, ce souffle du vent entre les crêtes. Une partie de ma famille vit au Pègue et j'y viens très régulièrement pour marcher au bord de la rivière et recueillir les paroles discrètes des habitants. C'est un territoire que je porte un peu en moi. J'imagine une forme ondulante accrochée à la charpente — une rivière d'aluminium suspendue — dont les zones polies cueillent la lumière et la redistribuent en miroitements fins, comme si l'eau, élevée à hauteur de regard, respirait avec le jour."

Amandine Guruceaga est une artiste plasticienne française, née en 1989.

LE PROJET D'AMANDINE GURUCEAGA POUR LES PILLES :
"CORPS D'EAU - COURS D'EAU"
UNE RIVIÈRE SUSPENDUE AU CŒUR DU VILLAGE



Modélisation 3D du projet

Du côté des associations :

Un grand merci à toutes les associations du village qui contribuent à sa convivialité : le Comité des Fêtes, le Club du Cigalou, les Pilanthropes, l'école et le festival de cirque Cirk'Nop, l'atelier du Chouchalout, Pilles aux marché, Les Pilles Histoire et Patrimoine !

Café associatif des Pilanthropes :

C'est un lieu de rencontre voué à favoriser le lien social, ouvert tous les jeudis pour une soirée conviviale avec service d'assiettes.

Tout un chacun y est le bienvenu.

Pour bénéficier de toutes les propositions du lieu, une adhésion annuelle de 5 euros est nécessaire, à solliciter sur place.

Pour recevoir la programmation des évènements culturel et les affiches, ou pour toute proposition, écrire à lespilanthropes@gmail.com

A bientôt !

**L'association Les Pilles, Histoire et Patrimoine
vous souhaite
une Bonne et Heureuse Année 2026**

Notre association est toujours à la recherche du passé des Pilles afin de mieux comprendre notre présent et envisager un avenir serein.

Actuellement nous travaillons sur le parcellaire-coursier de 1680 qui est riche de renseignements sur notre village et nous aide dans notre compréhension de la vie aux Pilles à cette époque. Nous espérons pouvoir ainsi redessiner le cadastre des Pilles avec les noms de ses habitants.

Nous envisageons également de comprendre l'implantation d'une communauté à cet endroit précis. Pour cela nous avons pris contact avec un géologue qui nous en parlera lors d'une conférence en mai-juin.

De nombreuses ruines, vestiges encore visibles du passé dans le village actuel, mais aussi des écrits et documents récoltés par différents historiens permettant de visualiser les modifications apportées sur le terrain au fil des siècles, mettent notre curiosité à rude épreuve !

Vous pouvez rejoindre notre association et participer à cette belle aventure.

Au plaisir de vous rencontrer très bientôt.

Marylène DELMARRE - Présidente de LPHP

Adresse : lespilles.histoireetpatrimoine@gmail.com

SITE : <https://lespilles.fr/lespillesautrefois/>

"Il est grand temps de rallumer les étoiles" (Guillaume Apollinaire)

En 2026, L'ATELIER DU CHOUCHALOUT vous invite à de nouveaux partages !

LES SOIRÉES : (participation au chapeau (réservations au 04 75 27 72 31)

- Samedi 31 janvier à 18h30 : "Chansons douces, chansons colères", avec Hélène Deschamps en concert chez l'habitant
- Samedi 21 février à 17h : Lecture "La forêt habite ma chambre", Poésie avec l'auteure Geneviève Briot, qui lira et dédicacera son dernier recueil.
- Samedi 14 mars à 17h : "Monique s'évade" ou Le prix de la liberté, d'après Edouard Louis. Lecture musicale et théâtrale chez l'habitant, en deux parties: 17h-18h30 + pause gourmande en partage + 19h30-21h / avec l'atelier Lecture à Voix Haute des Chantiers funambules de Beauvoisin.

LES STAGES ET ATELIERS PONCTUELS

- Samedi 7 mars de 9h à 18h : Constellations familiales, avec Héloïse Oudet. Contact 07 49 23 66 00.
- Dimanche 22 mars de 10h à 17h "Voix spontanées", avec Johanne Tatin Wilk. Contact 06 83 41 65 30.

Pour les ateliers réguliers (Yoga, Méditation olfactive, Gymnastique Pilates, Méthode Feldenkrais et Sophrologie) contactez l'association.

Adhésion annuelle à l'association à partir de 3 €

L'atelier du Chouchalout

325, chemin des Ramières - 26110 Les Pilles- 04 75 27 72 31